

TRIBUNE

France-Algérie : au nom des enfants, ayons l'audace de la vérité

Article réservé aux abonnés

Plutôt que de s'enfermer dans des querelles mémorielles, la France doit admettre sa responsabilité pleine et entière de son passé colonialiste et sceller enfin une alliance constructive entre les deux pays, prônent l'ancien commissaire à l'égalité et à la diversité, Yazid Sabeg, et l'avocat Jean Pierre Mignard.



Célébrations de l'indépendance de l'Algérie dans le quartier de la Goutte d'or à Paris, le 5 juillet 1962. (-/AFP)

par Yazid Sabeg, Ancien commissaire à l'égalité et à la diversité et Jean Pierre Mignard, Avocat

Écouter cet article

00:00



00:00

1x

Pendant plus d'un siècle, la France et l'Algérie demeurèrent liées par un destin auquel l'histoire avait imposé la forme singulière d'une fusion territoriale, érigée en «départements» d'outre-Méditerranée, avec Alger, «*deuxième ville de France*». La France affirma l'ambition de ses principes républicains et de sa mission qu'elle voulait civilisatrice. Au fil des décennies, des hommes et des femmes demeurèrent privés de droits élémentaires. Le régime de l'indigénat, le recours à la force pour réprimer toute velléité de droits, les inégalités flagrantes dans l'accès à l'éducation, à la justice, à la propriété, déchirèrent jusqu'aux fondements de la République.

Entretien**Paul-Max Morin : «Dans la politique mémorielle d'Emmanuel Macron sur l'Algérie, la dimension coloniale et raciste est niée»**

Nous ne pourrions effacer [tant de souffrances](#) comme il est illusoire de croire que nous puissions bâtir un avenir commun solide si nous refusons d'assumer, au nom de la clarté et de la responsabilité, nos parts d'ombre respectives. Cessons donc de nous accabler de repentirs perpétuels, mais reconnaissons que durant ces cent-trente-deux ans d'histoire commune, la France omit ses valeurs et s'exonéra de son devoir envers une partie de ceux qu'elle avait annexés à son histoire, qui lors de conflits sanglants lui furent pourtant d'une loyauté exemplaire...

Depuis 1962, la persistance d'un malaise mémoriel

La guerre d'Algérie fut, en quelque sorte, une guerre franco-française, tant elle bouleversa nos institutions, déchira nos consciences et ébranla jusqu'aux plus hautes sphères de l'Etat. On le sait, ces années furent marquées par de sinistres pratiques : [le recours à la torture](#), la répression brutale de soulèvements et les massacres qui répondaient aux attentats. Ce furent les principes mêmes de la République qui vacillèrent, fragilisant la réputation internationale et la cohésion de la France. L'issue, on la connaît : l'indépendance de l'Algérie en 1962, la fin de cent-trente-deux ans de domination coloniale, [la persistance d'un malaise mémoriel](#) qui, depuis, n'a cessé de hanter plusieurs générations.

Certains, au nom d'une vision idéalisée de la colonisation, nient toute faute. D'autres, à l'inverse, entretiennent une vision culpabilisante, sommant la France de se repentir. Il nous faut, pour en sortir, un geste qui ne soit ni une contrition perpétuelle ni un déni obstiné, mais une reconnaissance nette et lucide. Nous pouvons, en effet, proclamer solennellement que notre pays a commis, en Algérie, des actes gravement contraires aux droits élémentaires de la personne. Ce geste, loin d'être une humiliation, soulignerait la force morale d'une nation lucide sur elle-même et capable de sortir du cycle vénéneux des ressentiments.

Car administrativement séparés en 1962, il subsiste entre nos deux peuples une relation unique que l'histoire a tissée et elle a créé une relation qui oblige chacun des deux pays, à la manière de parents séparés. Des milliers de familles, des millions de personnes, 4 millions peut-être de binationaux, d'enfants et de petits-enfants de parents algériens, ou à la fois Algériens et Français, vivent aujourd'hui dans un enchevêtrement d'appartenances, de souvenirs, de cultures et forment

une exceptionnelle mixité humaine. Ils sont la marque indélébile d'un destin partagé. Cette jeunesse issue de l'immigration algérienne, ancrée dans la République désireuse à la fois de concilier son appartenance à la nation française sans répudier son algerianité est le socle de notre avenir commun. Nos querelles la troublent et c'est injustifiable. Notre pays, la France, comme l'Algérie, ne peut se résoudre à se laisser constituer une communauté franco-algérienne repliée sur elle-même et du fait de sa double appartenance finalement malheureuse.

Au lieu de nous enfermer dans des querelles mémorielles, nous pourrions, forts de cette indivision familiale unique pour la France, à l'exception peut-être du Portugal, sceller une alliance constructive, où la France partagerait son concours dans le développement industriel et agricole de l'Algérie, tandis que cette dernière, [dotée d'importantes ressources naturelles](#), contribuerait à la sécurité notamment énergétique de la France et de l'Europe, lesquelles aideraient à sa modernisation agricole et à la gestion de l'eau, [face à un stress hydrique menaçant pour toute la région](#). La géographie le commande comme les liens humains, tissés dans les circonstances parfois tragiques de naissances qui sont le bien commun des deux peuples, la sève d'une union fertile. Il faut enfin mettre un terme à un affrontement identitaire harassant et stérile.

Chacun doit regarder son passé en face

Cela exige de poser un regard dépassionné sur l'immigration. [L'accord franco-algérien de 1968, objet de polémiques incessantes](#), reste un cadre légal important pour encadrer la circulation des personnes. Pourtant, la dénonciation pure et simple de cet accord ne réglerait rien. Il serait plus productif de réviser cet instrument, dans le cadre d'une négociation diplomatique – qui dépasse d'ailleurs l'Algérie, de clarifier les droits et les obligations de chacun, d'établir des voies légales pour la mobilité des étudiants, des chercheurs, des entrepreneurs, tout en traitant sans préjugés idéologiques ni repli sectaire, sans laxisme non plus, la question de l'immigration clandestine. En aucun cas cette question ne doit permettre de flétrir l'Algérie ou ses ressortissants.

Cette guerre fut corruptrice pour les uns et les autres. Il faut avoir l'audace de la vérité, chacun doit regarder son passé en face et admettre une fois pour toutes que la responsabilité fut d'abord française. Nous avons reconnu après tant d'années que la France, sous le régime de Vichy, avait trahi ses principes envers ses citoyens juifs en prêtant la main à leur massacre. Comment pourrions-nous, dès lors, refuser un geste comparable au sujet de l'Algérie ? Aujourd'hui, la guerre est finie. l'Algérie et la France ont beaucoup d'enfants. Il n'y a plus ni colons ni indigènes, il n'y a que des Algériens et des Français en partage ; ils sont nôtres, ils sont nos enfants, ils nous demandent de les accueillir, de les respecter, de leur dire la vérité. On la leur doit.